

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

de la Commune de Sauvigny le Bois et de ses budgets annexes

L'article L2313-1 du Code général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la Commune. Elle sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées pour l'année 2021. Il a été approuvé le 25 février 2022 par le Conseil Municipal.

BUDGET PRINCIPAL

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 / Dépenses de fonctionnement

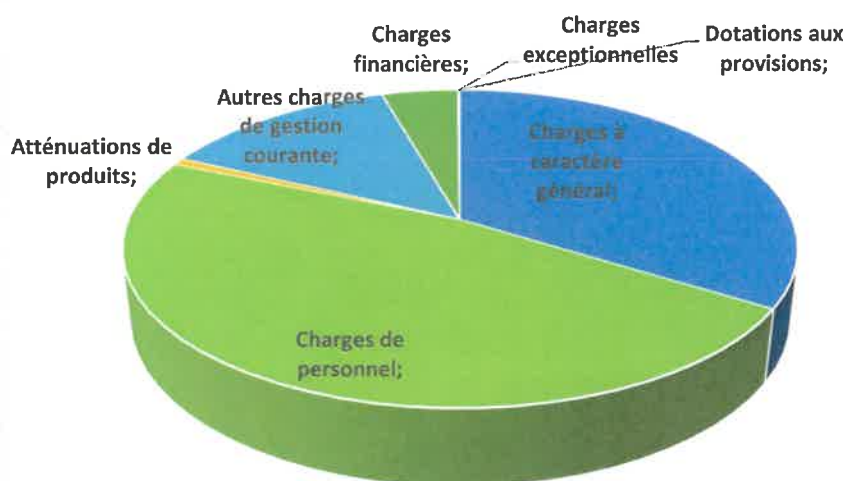
Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

DEPENSES	Montant 2020	Montant 2021	Variation
Charges à caractère général	157 762,73 €	233 118,57 €	+ 47,76 %
Charges de personnel (- atténuations de charges)	307 643,56 €	326 911,34 €	+ 6,26 %
Atténuations de produits	5 808,00 €	4 881,00 €	- 15,96 %
Autres charges de gestion courante	99 857,13 €	93 129,27 €	- 6,73 %
Charges financières	33 195,41 €	30 193,37 €	- 9,04 %
Charges exceptionnelles	77 248,05 €	117,18 €	- 99,85%
Dotations aux provisions		567,50 €	
TOTAL opérations réelles	681 514,88 €	688 918,23 €	+ 1,09%
Opérations d'ordre (amortissement)	33 405,47 €	9 967,63 €	
Total DEPENSES (-atténuation de charges)	714 920,35 €	698 885,86 €	- 2,24 %

Les atténuations de produits correspondent au Fonds de péréquations des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC)

L'augmentation des charges à caractère général correspond essentiellement aux dépenses d'électricité, aux travaux de voirie et travaux d'entretien et réparation des bâtiments. Rappelons également que l'année 2020 est l'année du confinement liée à la COVID (d'où des dépenses moins importantes),

Les charges exceptionnelles 2020 correspondaient à une annulation de titre sur une année antérieure (erreur de dénomination) .



Charges de Fonctionnement 2021

2 / Recettes de fonctionnement

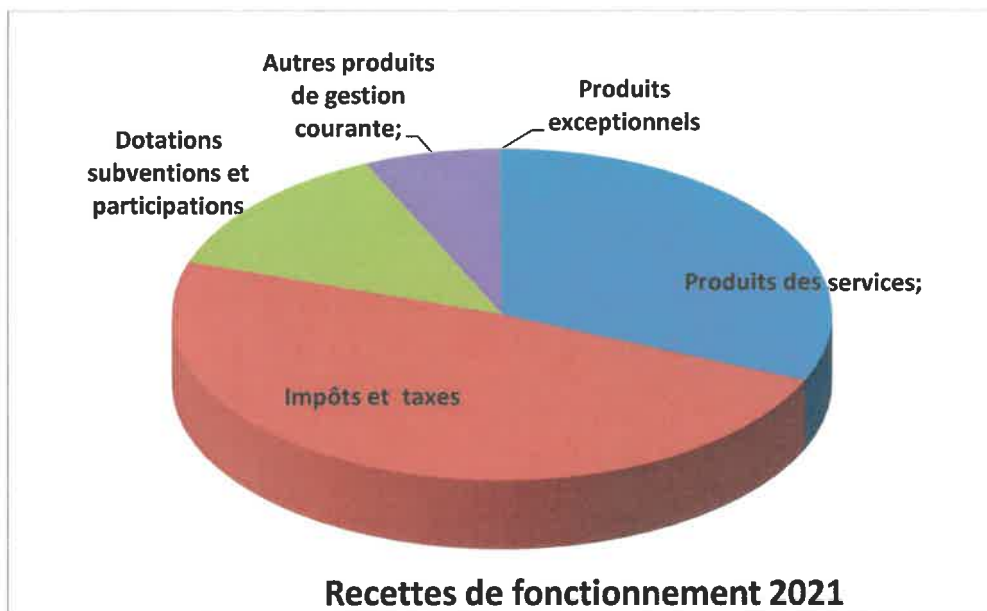
RECETTES	Montant 2020	Montant 2021	Variation
Produits des services, du domaine	299 002,35 €	293 856,43 €	- 1,72 %
Impôts et taxes	483 415,17 €	453 407,64 €	-6,20 %
Dotations, subventions et participations	97 250,09 €	121 577,67 €	+ 25 %
Autres produits de gestion courante	138 423,23 €	62 646,51 €	- 54,74 %
Produits exceptionnels	148,45 €	801,74 €	+ 440,07 %
TOTAL opérations réelles	1 018 239,29 €	932 289,99 €	- 8,44 %
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	
Total RECETTES	1 018 239,29 €	932 289,99 €	- 8,44 %

L'augmentation du chapitre dotations, subventions et participations correspond à l'augmentation des compensations de taxes. En 2021, les communes perdent le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. En contrepartie, elles se voient transférer la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élève à + 401 768,88 €.

L'excédent de fonctionnement global compte tenu du report de l'excédent de l'année précédente s'élève à 635 173,01 €.

La capacité d'autofinancement de la Commune nette de remboursement de la dette bancaire s'élève pour 2021 à 157 838 €



II - SECTION D'INVESTISSEMENT

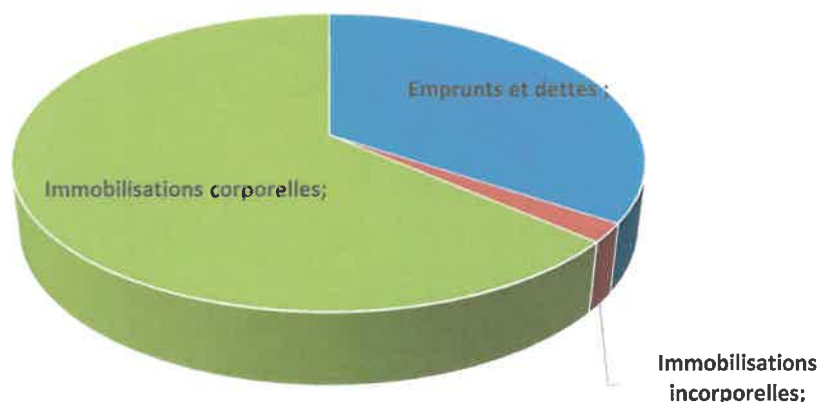
1 / Dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement pour 2021 sont essentiellement liées aux travaux concernant les vitraux et la salles des fêtes , les travaux de voirie 2021.

La Commune a également acquis des logiciels et des matériels divers pour la Commune (faucheuse, pont ,lustreuse, ordinateurs, congélateurs stores, centrifugeuses)

Les dépenses d'investissement pour l'année 2021 s'élèvent à 332 243,45 € (report 2020 compris). Les dépenses d'investissement restant à réaliser s'élèvent à 118 585 euros et seront reportées sur 2022.

Dépenses d'investissement 2021

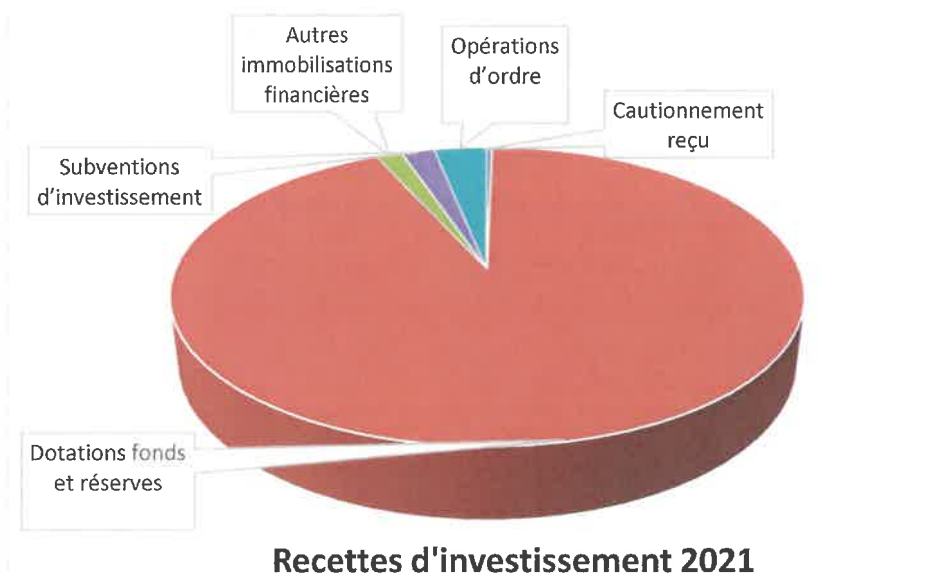


2 / Recettes d'investissement

Pour 2021, les recettes d'investissement proviennent du FCTVA et de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2020.

Nous retrouvons également dans ce volet, les subventions liées au programme d'investissement réalisés (enherbement du cimetière, vitraux,) ainsi que le remboursement des cautions des citernes de gaz.

Les recettes d'investissement pour l'année 2021 s'élèvent à 312 324,72 €. Les recettes d'investissement restant à réaliser s'élèvent à 39 029 euros et seront reportées sur 2022.



Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Emprunts et dettes	86 990,48	Dotations fonds et réserves	290 150,34
Immobilisations incorporelles	5 150,56	Cautionnement reçu	945,70
Immobilisations corporelles	161 052,52	Subventions d'investissement	6 279,00
		Autres immobilisations financières	4 982,05
TOTAL opérations réelles	253 193,56	TOTAL opérations réelles	302 357,09
Opérations d'ordre		Opérations d'ordre (amortissement)	9 967,63
Total DEPENSES	253 193,56	TOTAL RECETTES	312 324,72

Le report du déficit d'investissement de l'exercice 2020 s'élève à 79 049,89 €

Le résultat d'investissement global compte tenu du report du déficit d'investissement 2020 s'élève à - 19 918,73 €

III L'ETAT DE LA DETTE

Le remboursement du capital des emprunts représente 86 101,43 euros en 2021 et l'encours total de la dette au 31/12/2021 s'élève à 896 239,47 € soit 1 227,72 €/habitant.

PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 (tous budgets confondus)

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		RAR (engagements)		Solde Général
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	
Commune TTC	715 597	1 350 770	332 243	312 325		615 254	118 585	39 029	535 698
Assainissement HT	83 218	229 337	67 676	191 370		269 814	20 000	0	249 814
Télécom HT	3 991	4 539	3 036	8 502		6 013			6 013
TOTAL	802 806	1 584 646	402 955	512 196	0	891 081	138 585	39 029	
						891 081	138 585	39 029	791 525

BUDGET ASSAINISSEMENT -SAUVIGNY LE BOIS

Ce budget annexe concerne les dépenses et recettes de l'assainissement collectif de la Commune

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2021 a généré un excédent de fonctionnement de 11 856,58 €

1 / Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 83 217,56 €.

Les dépenses sont essentiellement liés à la fourniture d'eau et d'électricité, à l'entretien du réseau d'assainissement .

Nous retrouvons également dans ces dépenses, celles liés aux charges de personnel, au remboursement des intérêts des emprunts et aux dotations aux amortissements.

2 / Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 229 337,33 € (résultat 2020 compris)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la redevance assainissement et de la prime d'épuration versée par l'Agence de l'eau Seine Normandie.

.Nous retrouvons également dans cette partie, le report de l'excédent 2020 et la quote-part des subventions d'investissement.

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges générales	33 240,72	Résultat reporté	134 263,19
Charges de personnel	3 312,03	Redevances	55 024,23
Atténuations de produits	515,00	Subventions d'exploitation	1 856,94
Autres charges de gestion courante	2 041,28	Quote-part des subventions d'investissement	38 192,97
Charges financières	306,02		
Dotations aux provisions	139,20		
Dotations aux amortissements	43 663,31		
TOTAL	83 217,56	TOTAL	229 337,33

L'excédent de fonctionnement global compte tenu du report de l'excédent de l'année précédente s'élève à 146 119,77 €

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2021 a généré un déficit d'investissement de 24 012,61 €

1 / Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 67 675,92 €.

Il s'agit essentiellement des dépenses liées au remboursement du capital des emprunts et d'opérations d'ordre (liées aux amortissement).

Des travaux de de branchement ont également été effectuées pour 20 460 €.

Les dépenses d'investissement restant à réaliser s'élèvent à 20 000 euros et seront reportées sur 2022.

2 / Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 191 369,69 €.

Pour 2021, les recettes d'investissement proviennent du report de l'excédent d'investissement 2020.

Nous retrouvons également des opérations d'ordre liées aux amortissements.

Il n'existe pas de recettes d'investissement restant à réaliser .

Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
		Dotations fonds et réserves	
Immobilisations corporelles	20 460,00 €	Subventions d'investissement	
Emprunts et dettes	9 022,95 €	Opérations d'ordre	43 663,31 €
Opérations d'ordre	38 192,97 €	Résultat reporté	147 706,38 €
TOTAL	67 675,92 €	TOTAL	191 369,69 €

Le résultat d'investissement global compte tenu du report de l'excédent d'investissement 2020 s'élève à 123 693,77 €

BUDGET Télécommunications et réseaux divers- SAUVIGNY LE BOIS

Ce budget annexe retrace les opérations comptables des travaux de télécommunications et réseaux divers.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2021 a généré un déficit de fonctionnement de 752,03 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 991,36 €. Il s'agit essentiellement de dépenses liées à la fourniture d'électricité, au remboursement des intérêts des emprunts et aux dotations aux amortissements

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 239,33 €

Les recettes de fonctionnement proviennent de la subvention de la commune ,du report de l'excédent 2020 et de la quote-part des subventions d'investissement.

Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges générales	2 981,32	Résultat reporté	1 299,44
Charges financières	91,81	Subventions exceptionnelles	2 698,00
Dotations aux amortissements	918,23	Quote-part des subventions d'investissement	541,33
TOTAL	3 991,36	TOTAL	4 538,77

L'excédent de fonctionnement global compte tenu du report de l'excédent de l'année précédente s'élève à 547,41€

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2021 a généré un déficit d'investissement de 2 117,82 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 036,05 €.

Il s'agit essentiellement des dépenses liées au remboursement du capital des emprunts, et d'opérations d'ordre (liées aux amortissement).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 8 501,75 €.

Pour 2021, les recettes d'investissement proviennent du report de l'excédent d'investissement de l'année 2020.

Nous retrouvons également des opérations d'ordre liées aux amortissements

Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Emprunts et dettes	2 494,72	Résultat reporté	7 583,52
Opérations d'ordre	541,33	Opérations d'ordre	918,23
TOTAL	3 036,05	TOTAL	8 501,75

Le résultat d'investissement global compte tenu du report de l'excédent d'investissement 2020 s'élève à 5 465,70 €